



COMITÉ EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE

AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné qu'une séance **extraordinaire** du **comité exécutif** est convoquée, le tout, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Cette séance extraordinaire aura lieu le **mardi 18 mai 2021 à 19 h** au **7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec**.

LE TOUT CONFORMÉMENT à la *Loi sur l'instruction publique*.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Déclaration du Conseil des Commissaires
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions du public – 30 minutes
5. Affaires nouvelles
 - 5.1 Adoption du calendrier 2021-2022 des rencontres du comité exécutif
 - 5.2 Réception du rapport du protecteur de l'élève no. SO2020-2021/01 (**huis-clos**)
6. Période de questions du public – 20 minutes
7. Clôture de la séance
8. Date de la prochaine session ordinaire du Conseil : à être déterminée

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 14 mai 2021

John McLaren, secrétaire général